

Règlement des “16^{ème} Foulées Narrossaises du 23 juillet 2011”

PARTICIPATION

Les **FOULEES NARROSSAISES** sont ouvertes aux licenciés **FFA, FSGT, FSCF, UFOLEP** et aux coureurs ayant un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Les règlements en vigueur sont ceux de la FFA et du comité des courses hors stade.

Départ course enfants à 17h45 – mairie de Narrosse

Départ du 5,4 km et du 11,2 km à 18h – mairie de Narrosse

Participation 11,2 km :

Né(e) en **1993 (junior)** et avant,
8€ le jour de la course.

Participation 5,4 km : (départ avancé pour les minimes : 5km)

Né(e) en **1997 (minime)** et avant,
8€ le jour de la course.

Participation 1,6 km : « enfants »

Né(e) en **1998 (benjamin)** et après - **gratuit**

L'accompagnement d'un parent pour les plus petits est recommandé.

AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs. – *A remplir avec le bulletin d'inscription.*

ASSURANCE

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'AXA agence TOUYA-DAX.

Individuelle assurance : les licenciés bénéficient des garanties apportées par l'assurance liée à la licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

SECURITE

Service médical : PROTECTION CIVILE.

Circulation assurée par les comités d'organisation et ARAS St Paul

RECOMPENSES

11,2 km : 1 tee-shirt à l'inscription.

Coupes et lots aux 3 premiers scratch masculins et féminins.

Coupe ou trophée et lot aux premiers de chaque catégorie, à partir de 1993, sans cumul avec le classement scratch. (Coureur suivant).

5,4 km : 1 tee-shirt à l'inscription.

Coupes et lots aux 3 premiers scratch masculins et féminins.

Coupe ou trophée et lots aux premiers minimes et cadets garçons et filles.

1,6 km : 1 récompense à chaque arrivant.

Coupe et lot pour le premier et la première.

Divers petits lots tirés au sort à l'arrivée de la course.

Divers lots tirés au sort pour les inscrits et présent au moment de la remise des prix.

Vin d'honneur gratuit pour tous les participants.

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Les coureurs acceptent le droit d'images au comité d'organisation.

Les organisateurs seuls se réservent le droit d'interpréter le règlement. Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.

TOUS LES ORGANISATEURS SONT BENEVOLES.